



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15 L'an deux mille vingt-trois le 20 septembre à 20H00
Présents : 13 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 15 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 08 de ses séances
Contre : 03 Date de la convocation : 12 septembre 2023
Abstention : 04 Date d'affichage : 12 septembre 2023

Présents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, BOUCHE Mickael, BRON Karine, CHANGEUX Anna, CAPDEVILLE Alain, DREYER Guy, FONDEVILLA Ghislain, MARTINEZ Guy, MINATCHY Adeline, NOUGES André, ROUX Gérard, RUBIO MAZARIO Fidel

Absents : PEREFARRES Charlotte, POISSON Chantal

**Procuration : PEREFARRES Charlotte a donné procuration à FONDEVILLA Ghislain
POISSON Chantal a donné procuration à BRON Karine**

Mr Gérard ROUX a été nommé secrétaire

OBJET : Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Mme le Maire expose que lors de la réunion du 17 février 2023, il a été attribué plusieurs délégations. Sauf les articles 3, 4, 20 et 25.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide pour la durée du présent mandat, de rajouter en complément de celles accordées à Madame le Maire la délégation suivante :

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 10 000€HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme.

Le Maire,
Anna CHANGEUX

